



Vol étalage intervention police mais payé

Par **MeuhsieurC4**, le **22/06/2016 à 19:22**

Bonjour,rnrnAujourd'hui, j'ai pris en photo des codes à l'intérieur d'un jeu vidéo.. en gros j'ai volé le jeu sans rien prendre de physique.. Je l'avais fait 1 fois auparavant sans me faire prendre mais cette fois, les vigiles m'attendaient. J'ai été contrôlé, je n'ai pas avoué mais j'ai accepté de payer le jeu. Le gérant a quand même appelé la police qui a vue les photos sur mon téléphone, même si j'ai tenté de dire l'inverse, par peur des conséquences. J'ai payé le jeu, je n'ai signé aucun papier mais juste donné mon nom et mon adresse aux vigiles, la police a récupéré le papier, elle ne m'a pas emmené, rien.rnrnConcrètement, qu'est-ce que je risque ? J'entends bien que j'ai honte de cette acte et que j'ai un peu paniqué et m'a fais mentir sur mon acte jusqu'à preuve évidente. Je risque de recevoir un courrier ? Un rendez vous ? Ce sera marqué sur mon casier ? Je pars au Canada pendant 15 jours, est-ce possible que je doivent annuler si j'ai un rendez vous avec le procureur ?rnrnMerci.

Par **amajuris**, le **22/06/2016 à 21:56**

bonjour,rncela dépend si le magasin porte plainte.rnvous risquez un rappel à la loi.rnsalutations

Par **MeuhsieurC4**, le **22/06/2016 à 22:32**

Daccord merci. Il y a des chances oui. Concernant un RDV pour un rappel a la loi est t'il décalable si c'est pendant ma période a l'etranger?